

CANADA - SEJOUR ACTIVITE-MOTONEIGE SENSATIONS HIVERNALES (CANCTSEN)



7h45



-6h



Nous avons le plaisir de vous accueillir sur l'un de nos circuits avec guide. Vous trouverez dans cette fiche technique des renseignements complémentaires vous permettant d'organiser au mieux votre voyage.

FICHE TECHNIQUE VALABLE POUR LES DEPARTS DU 12/01/2020 AU 08/03/2020 inclus



Un seul séjour pour une myriade d'activités : 3 jours de motoneige, 1 jour de traîneau à chiens, 1 jour de buggy, de la raquette et de la pêche blanche. Idéal pour les actifs ou les amateurs de nature qui souhaitent profiter à fond de toutes les sensations qu'offre l'hiver québécois.

VOTRE VOYAGE

L'itinéraire est donné à titre indicatif. Il peut être modifié en fonction des arrivées et des départs des vols internationaux, des conditions climatiques, des transports intérieurs et des lieux d'hébergement. Nous vous indiquons le nombre de kilomètres parcourus ainsi que la durée estimée du temps de transport. Cette dernière peut varier en fonction des conditions climatiques et du trafic.



ITINERAIRE

Jour 1 : Paris – Montréal – St-Alexis-des-Monts

• (145 km/env. 2 h 15)

Envol pour Montréal. Transfert en direction de Saint-Alexis-des-Monts. Arrivée à la Pourvoirie du lac Blanc 3★ sup où vous vous installerez pour les 2 prochaines nuits en chalet à partager (possibilité de séjourner 2 nuits à l'auberge en chambre champêtre, nous consulter). Présentation complète du séjour. Dîner.

Jour 2 : St-Alexis-des-Monts

Rendez-vous au centre d'activités pour une journée de buggy des neiges (2 pers./véhicule), gros joujou de 800 cm³ se conduisant comme une petite voiture automatique, «l'esprit karting» en plus. Votre guide vous expose les règles de sécurité et de conduite de ces engins afin d'en profiter au maximum, et c'est parti pour votre toute première aventure motorisée sur neige. Déjeuner en relais. Vous reprenez votre buggy pour faire le chemin retour et le plein de sensations en pilote émérite que vous êtes désormais. Retour à la pourvoirie en fin d'après-midi afin de déguster un bon repas chaud bien mérité.

Jour 3 : St-Alexis-des-Monts – St-Élie-de-Caxton

- (100 km en motoneige)

La star de l'hiver québécois vous attend ce matin ! Après les règles d'usage données par votre guide, vous découvrez enfin votre motoneige, celle qui va vous accompagner et vous mener durant les 3 prochains jours. Faites tranquillement connaissance. Quelles sensations ! Déjeuner en relais. Filez sur les sentiers sinueux pour atteindre en fin d'après-midi le Chalet à Gaston 2★ Sup, authentique et rustique. Vous pouvez vous relaxer autour du billard. Intimiste, on s'y sent vite comme à la maison. Dîner et nuit.

Jour 4 : St-Élie-de-Caxton – St-Michel-des-Saints

- (120 km en motoneige)

En selle pour une autre magnifique journée de motoneige. C'est le moment de mettre à profit vos acquis. Sans vous en apercevoir, vous quittez la Mauricie pour la région de Lanaudière. Déjeuner en relais. Cet après-midi, continuez votre randonnée. Aucun doute possible, le Québec est magnifique ! Continuation jusqu'à l'Auberge Kan-à-Mouche 2★ Sup, votre hébergement pour la nuit. Dîner.

Jour 5 : St-Michel-des-Saints – St-Alexis-des-Monts

- (120 km en motoneige)

Il est temps déjà de reprendre votre bolide pour une dernière journée entre vos mains devenues plus expertes. Votre expérience de motoneigiste averti vous permet de tenter quelques pointes de vitesse raisonnables. Vous traversez la réserve faunique Mastigouche, zone écologique protégée : l'enneigement y est important et les bêtes sauvages y sont souvent au rendez-vous, gardez l'œil bien ouvert ! Cette belle région offre des paysages époustouflants et des sentiers impeccables. Déjeuner en relais.

Retour au bercail : la Pourvoirie du lac blanc vous rouvre ses bras. Remise des équipements. Profitez de la piscine, prélasssez-vous dans le bain bouillonnant avec vue sur le lac... Objectif : détente totale. Dîner. Nuit en chalet à partager (possibilité de séjourner 2 nuits à l'auberge en chambre champêtre, nous consulter).

Jour 6 : St-Alexis-des-Monts

Début d'une nouvelle grande aventure. Ce matin, rendez-vous avec vos chiens pour une jolie rencontre. Si beaux et en pleine forme, ils n'attendent que vous pour s'élancer sur les sentiers forestiers enneigés (2 pers./traîneau). C'est le grand départ, vitesse, calme et sérénité, quel pied ! Déjeuner en pleine forêt dans un camp rustique. L'occasion pour vous de discuter avec votre guide de votre expérience et d'en apprendre un peu plus sur le métier de musher. Retrouvailles avec vos chiens et seconde balade au rythme cadencé des huskies. Retour au

chenil dans l'après-midi. Profitez des activités mises à votre disposition : raquettes, ski de fond, glissade sur tube ou patin. Dîner.

Jour 7 : St-Alexis-des-Monts – Montréal – Paris

- (145 km/env. 2 h 15) Matinée pour expérimenter la pêche blanche. Posez vos "brimbales", taquinez la truite, soyez patients, et hop... une belle prise ! Vous avez la chance de la déguster sur place, une fois les beaux filets préparés et cuits au feu de bois par votre guide.

Ce midi, déjeuner "ragoût du trappeur" sous la tente-prospecteur. Vous rencontrez un trappeur qui vous raconte son métier, les us et coutumes, le fonctionnement des pièges ainsi que les secrets de la faune et de la flore environnante. Il est ensuite temps de quitter ce lieu enchanteur pour préparer le retour chez vous. Transfert à l'aéroport de Montréal en fin de journée. Envol pour Paris. Dîner léger et nuit à bord.

Jour 8 : Paris

Arrivée à Paris

FORMALITES & SANTE



VALIDITE DU PASSEPORT POUR LE VOYAGE

Passport obligatoire en cours de validité. Depuis le 10/11/2016, chaque voyageur doit obtenir une autorisation de voyage (**AVE** : autorisation de voyage électronique obligatoire), plusieurs jours avant son départ sur le site officiel : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp> (7\$CA/pers., à payer en ligne) ; l'autorisation reste valable 5 ans. **Attention : billet d'avion + AVE + passeport au même nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées).**

Enfants mineurs accompagnés d'un des deux parents : l'enfant doit obligatoirement avoir son propre passeport valide.

Enfants mineurs non accompagnés d'un des deux parents ou ne portant pas le même nom : l'enfant doit obligatoirement avoir son propre passeport valide, accompagné d'une autorisation de sortie du territoire. Nous vous rappelons qu'une autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents ayant l'autorité parentale. Pour plus d'informations: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

Conseil : gardez sur vous en permanence une photocopie de votre passeport. Notez aussi le numéro de votre billet d'avion.

Ces informations sont données sous toute réserve de modifications. Nous vous invitons à vérifier les formalités avant votre départ.

ADRESSE UTILE

Ambassade du Canada
130 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
01 44 43 29 00

SANTE, VACCINS, RECOMMANDATIONS SANITAIRES

À titre informatif (sous réserve d'une confirmation médicale) : pas de vaccin/traitement obligatoire/recommandé. Compte tenu du coût élevé des frais médicaux au Canada, nous vous conseillons de prendre une assurance médicale avant votre départ. En effet, la Sécurité Sociale Française ne rembourse pas les frais médicaux à hauteur de ceux engagés au Canada. N'hésitez pas également à prendre contact avec votre mutuelle en amont afin de connaître vos modalités de remboursement à l'étranger. En cas de problème sur place, sachez que le numéro d'appel d'urgence est le 911 !

INFORMATIONS PAYS

Histoire et politique

Le Canada est un État fédéral constitué de dix provinces et de trois territoires. De par son histoire, le Canada est une monarchie constitutionnelle. C'est-à-dire que le Canada reconnaît un monarque comme chef de l'État, mais une Constitution (*un texte de loi qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'État*) limite ses pouvoirs. Le système politique du Canada est connu sous le nom de système de Westminster (*système démocratique basé sur le modèle du Royaume-Uni*). Le Canada a un système parlementaire avec de fortes traditions démocratiques. La plupart des pratiques législatives sont dérivées du Parlement britannique. C'est pourquoi on parlera de démocratie parlementaire.

Economie

Le Canada est la dixième puissance économique mondiale en 2014 avec un produit intérieur brut de 1 887 milliards de dollars. L'économie canadienne est fortement liée à l'économie des États-Unis, en raison de la proximité géographique et de traités commerciaux : le traité sur l'automobile (1965-2001), l'accord de libre-échange canado-américain (ALE ou FTA en anglais) de 1989 et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) de 1994. Le Canada dispose de grandes réserves de ressources naturelles (bois, pétrole, minerai) et d'une population active très formée, et a connu une croissance annuelle moyenne de 3 % depuis 1993.

Culture et religion

Le Canada est un pays marqué par une **grande diversité ethnique et religieuse**, avec une majorité de catholiques. Parmi les nombreuses communautés, on compte aussi des protestants, des musulmans, des orthodoxes, des juifs et des hindouistes. Sans oublier les cultes des peuples des premières nations.

Langue

Le Canada a deux langues officielles, le français et l'anglais. Au Québec, c'est le français qui a la priorité et celui-ci est d'ailleurs fortement revendiqué !

Souvenirs et Artisanat

Le sirop d'érable est le produit emblématique du Canada par excellence. Il existe toutes sortes de dérivés : sucre d'érable (bonbons), beurre d'érable (à tartiner), sucette à l'érable, tire d'érable, cornets à l'érable, biscuits feuille d'érable, etc. Le Caribou est cet alcool réputé : il est fait à base de vin (ou porto) et d'alcool blanc. Vous trouverez une variété impressionnante de t-shirts (ou maillots) dans les boutiques souvenirs. Du classique "J'aime le Canada" aux t-shirts avec des expressions québécoises imprimées. Le chapeau de trappeur est le fameux chapeau de fourrure avec une queue "à la Davy Crockett". Les prix affichés sont hors taxes. Celles-ci varient en fonction des Provinces mais sont en moyenne de 15%. N'oubliez pas de les ajouter au tarif indiqué pour avoir une idée du prix réel de l'article.

Savoir-vivre et coutumes

Les Québécois sont réputés, à juste titre, pour leur sens de l'accueil et leur gentillesse. Il est très facile d'établir de bons contacts avec eux, à condition de respecter ces deux règles du savoir-vivre québécois : simplicité et amabilité. Cela pourra vous surprendre mais les Québécois adoptent le tutoiement aisément... avec respect et bienveillance. Lorsque vous rentrerez dans une boutique, on vous accueillera avec un "Salut, tu vas bien ?". Dans ce pays majoritairement anglophone, le québécois est forcément influencé par l'anglais : la réponse à votre merci sera "Bienvenue" (you are welcome), le dentifrice se dit "pâte à dents" (toothpaste) et lorsqu'on se promène, "on va prendre une marche" (take a walk). Bref, tendez bien l'oreille, vous apprendrez certainement de nouvelles expressions !

INFORMATIONS CIRCUIT

BON A SAVOIR

Les activités extérieures sont sujettes à des conditions d'enneigement favorables. L'âge minimum pour conduire une motoneige est 18 ans (un permis de conduire valide ainsi qu'une carte bancaire internationale est requis) et 12 ans (ou 1,40 m) pour être passager. Il faut être âgé d'au moins 21 ans pour conduire un buggy.

REMARQUE

Les kilomètres ainsi que la durée estimée du temps de transport sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, du trafic, des hôtels réservés et des routes empruntées.

Pour des raisons techniques, l'itinéraire proposé peut être inversé et l'ordre des visites modifié, mais cela ne change en rien l'intérêt ou la faisabilité du programme.

Certaines visites et autres activités en extérieur, dépendent des conditions météorologiques.

En cas de non disponibilité de la classe de vol prévue, des suppléments seront appliqués et à régler par le client au moment de la réservation.

Les tarifs sont basés sur une arrivée à Montréal le dimanche. Pour l'activité de motoneige : un guide pour maxi 8 motoneiges.

ENCADREMENT/ACCOMPAGNEMENT

Parlant français, votre guide accompagnateur (ou guide-chauffeur selon le nombre de participants) est un local, spécialisé sur ce type de circuits. Vous le rencontrerez à l'arrivée de votre vol. Il vous fera partager l'amour pour son pays, ses connaissances sur les régions visitées, tout en assurant la coordination au bon déroulement du programme.

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Ce circuit ne comporte pas de difficultés particulières.

LISTE DES HEBERGEMENTS A TITRE INDICATIF

Saint-Alexis-des-Monts : Pourvoirie du Lac Blanc 3*Sup

Saint-Elie-de-Caxton : Chalet à Gaston

Saint-Michel-des-Saints : Auberge Kan-a-mouche 2*Sup

Saint-Alexis-des-Monts : Pourvoirie du Lac Blanc 3*Sup

LA POURVOIRIE DU LAC BLANC

La Pourvoirie du Lac Blanc située à Saint-Alexis-Des-Monts, au Québec se compose de 12 grands chalets pourvus de 4 chambres et d'une auberge champêtre disposant de 18 chambres. La pourvoirie offre le confort douillet que l'on trouve chez soi, en pleine nature. Chaque chalet possède une grande baie vitrée permettant de profiter d'une vue imprenable sur le Lac Blanc et est composé d'un poêle à combustion lente vitré dans le salon pour s'y réchauffer après une journée hivernale bien remplie. Les chalets sont composés de 4 chambres : le salon, la salle à manger et la cuisine sont à partager avec d'autres clients cependant chaque chambre dispose d'une salle de bain privative ainsi que d'une clé individuelle pour la chambre.

www.pourvoirielacblanc.com

- Option (€) : logement possible en chambre champêtre située dans l'auberge dans le bâtiment principal ou au-dessus de la piscine. De catégorie supérieure, ces chambres sont plus spacieuses et mieux équipées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce séjour multi-activités offre une formule complète aux journées bien remplies (lever entre 6 et 7h). Il est important d'être ponctuel aux rendez-vous donnés par le guide car les retards peuvent remettre en cause l'organisation des activités prévues.

TRAÎNEAU À CHIENS

L'activité se fait à 2 par traîneau. Un conducteur debout en arrière et un passager assis dans le traîneau. Une alternance de conduite peut se faire durant la journée. L'activité est accessible aux enfants à partir de 5 ans.

MOTONEIGE

Permis de conduire et conduite

La pratique de la motoneige demande une bonne condition physique. **Cette activité est ouverte à tous à partir de 18 ans pour le pilote (possédant un permis de conduire valide).** Le permis devra être présenté lors des formalités de prise en charge de la motoneige. Par contre, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis international. Le passager n'est pas obligé de posséder un permis de conduire. Même s'il est aisé de conduire une motoneige, la pratique de cette activité nécessite prudence et sens des responsabilités comme sur une route régulière. La conduite se fait sur des sentiers spécifiques et réglementés. Les parcours évoluent à double sens sur lac ou en forêt. Le respect du code de la route et des limitations de vitesse sont de la responsabilité de tout conducteur.

L'âge minimum pour être passager à l'arrière de la motoneige est de 12 ans.

Si, par exemple, 1 famille de 2 adultes et 3 jeunes personnes (de 12 à 20 ans), le 3^e jeune sera assis à l'arrière de la motoneige du guide après confirmation de notre représentant lors de la réservation.

Même chose pour 1 adulte et 2 jeunes personnes (de 12 à 20 ans), le 2^e jeune sera assis à l'arrière de la motoneige du guide après confirmation de notre représentant lors de la réservation.

Dans les situations ci-dessus, Une décharge de responsabilité sera à signer sur place par les parents.

En résumé : Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas admis en tant que passagers (les 2 pieds doivent toucher aux marchepieds, grandeur minimum de 1,40 m). Les enfants de 12 ans et plus doivent être accompagnés d'un parent.

Assurance et rapatriement

Une carte bancaire internationale valide (Visa ou Mastercard) au nom de conducteur est à avoir avec soi au Canada.

L'assurance médicale et rapatriement n'est pas incluse dans nos forfaits. Il vous est fortement conseillé

de consulter votre assureur afin de vérifier avant votre départ que vos polices d'assurance couvrent les risques liés à la pratique d'une activité motorisée récréative au Canada (motoneige). L'assurance responsabilité civile (obligatoire) est incluse dans tous nos programmes à hauteur de 2 000 000 \$CAD. Cette assurance responsabilité civile couvrira le client des dommages occasionnés aux tiers. **Nous offrons le rachat franchise sur la location de la motoneige ramenant ainsi la caution à 0\$ sur les bris de la motoneige** en cas d'accident.

Le rapatriement d'une moto endommagée ou non utilisable dont la cause est imputable au conducteur, ou en cas d'abandon, reste à la charge du client et n'est pas couvert par notre assurance rachat-franchise. Ces frais sont à régler sur place par le client. Si la moto brisée est inutilisable et que le client désire une autre moto, l'attribution d'une autre machine est possible dans la limite des stocks disponibles. Une caution de 1 750 \$CAD sera prise par empreinte de carte de crédit sur cette seconde moto attribuée.

Au Québec, chaque conducteur est responsable de sa motoneige. Qu'il soit ou non fautif des dommages causés à son véhicule (même en cas de feu, vol et vandalisme).

Notre but étant de vous procurer le séjour le plus plaisant possible, nous vous demanderons de garder en tout temps la maîtrise de votre véhicule, il en va de votre sécurité et de celle des autres usagers.

A noter :

- Si un groupe compte un nombre impair de participants et que l'activité est prévue sur une base de deux personnes par motoneige (DUO), un supplément sera appliqué pour la personne devant être seule (SOLO) sur une motoneige.
- La consommation de boissons alcoolisées ou de substances illicites n'est pas autorisée avant toute activité de motoneige. En vertu de la Loi gouvernementale provinciale du Québec sur les véhicules hors route (Chap.V1-2, R.1 – Article 70), « Nul ne peut conduire ou avoir la garde d'une motoneige alors qu'il est sous l'influence de l'alcool ou d'une drogue ».
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/V_1_2/V1_2R1.HTM

En résumé, ce qu'il faut savoir pour conduire une motoneige :

- Le conducteur doit détenir un permis de conduire valide ainsi qu'une carte bancaire internationale pour l'empreinte de carte.
- L'âge minimum pour conduire une motoneige est de 18 ans, cependant les conducteurs âgés de moins de 21 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les conducteurs âgés de moins de 21 ans devront tenir la deuxième place en tout temps dans l'alignement des motoneiges. Une assurance multirisque est fortement recommandée.
- Dans le cas où un participant prendrait la décision d'interrompre son circuit motoneige pour des raisons diverses (médicales, inaptitude, etc...) des frais d'abandon pourront être demandés. Ces frais serviront à couvrir les coûts de transport reliés au rapatriement de la motoneige et du passager vers le centre de location.

INFORMATIONS PRATIQUES



Avec majoritairement un **climat** continental humide, le **Canada** est soumis à des écarts de température importants entre les saisons. Des **hivers** rudes neigeux avec des températures pouvant descendre jusqu'à -20°C en janvier et des étés chauds avec un thermomètre qui peut grimper jusqu'à 30°C en août.



Repas inclus : Le programme est proposé en formule pension – complète et comprend donc : 6 petits déjeuners, 6 déjeuners et 6 dîners. Les boissons ne sont pas comprises mis à part l'eau en carafe, le thé ou le café durant les repas.



Le pourboire (tip ou gratuity) fait partie de la culture, même s'il est en fonction de la satisfaction du client (et rares sont les clients insatisfaits par le service des canadiens), il est d'usage de laisser un pourboire au guide et au chauffeur en remerciement de leurs services. Nous conseillons 4 à 5 \$CAD/jour/pers. au guide et 3 à 5 \$CAD/jour/pers. au chauffeur. Pour les services combinés d'un chauffeur-guide, nous recommandons un minimum de 5 \$CA/pers./jour passés en circuit. La somme habituelle pour les guides locaux offrant les tours de ville, est de 3 \$CA/pers/guide. On laisse aussi 15% au chauffeur de taxi.



Pour les appareils photos numériques, prévoir des cartes mémoires suffisantes, une batterie de rechange et votre chargeur. Un filtre UV sera une protection efficace pour votre objectif. Un téléobjectif de 80-135 ou 200 mm est très apprécié pour les photos d'animaux. Votre aimable diplomatie et votre courtoisie sont indispensables pour vous faire accepter des peuples rencontrés.



110 / 115 Volt. Les prises de courant canadiennes ont des fiches plates. Il est donc nécessaire de se munir d'un adaptateur universel.

BOUCLER SA VALISE



Prévoyez une valise à roulette fermant à clef. Un petit bagage à main, pour vos affaires de la journée, une pochette ou ceinture de sécurité pour vos papiers.

Chaussures :

Prévoyez des bottes chaudes (type Moon boots ou Sorel) pour les activités de traîneau à chiens et raquettes. Ces bottes doivent bien tenir aux pieds. Prévoyez aussi des chaussons ou pantoufles pour le soir.

Vêtements :

Nous vous conseillons d'apporter :

- Un sac sport de voyage de moyenne dimension par motoneige
- Chaussettes de laine
- Sous-vêtements longs et/ou des collants chauds
- Pantalons souples de style " jogging " pour mettre sous l'équipement
- Gilets de laine et pulls à col roulé
- Gilets de polar ou de molleton
- Des vêtements chauds et souples
- Chaussures confortables pour le soir
- Le nécessaire de toilette
- Lunettes de soleil
- Caméscope et appareil photographique
- Nous recommandons fortement le port du faux - col lors de journée d'hiver très froide (ou écharpe)
- Nous exigeons le port de la cagoule par les participants (offert sur certains raids)

- Tous ces éléments sont en fonction de la durée de l'expédition

NOTE : Les autres bagages demeurent en consigne au point de départ du circuit.

Vêtements Grand Froid pendant toute la durée du raid

Un équipement est fourni pendant votre séjour. Celui-ci est parfaitement adapté et conçu pour offrir un confort optimum durant vos randonnées. Il se compose d'une combinaison 2 pièces, cagoule, casque, mitaines, bottes et sac de voyage.

VOYAGE ET PARTAGE

La vie en groupe

Vous allez vivre plusieurs jours en communauté et certaines concessions sont indispensables à la cohésion du groupe. Il est nécessaire d'être ponctuel au rendez-vous donné par votre accompagnateur ou guide. Les retards peuvent remettre en cause l'organisation des visites prévues.

Votre environnement

Les itinéraires que vous allez parcourir ont été choisis pour leur beauté, leur authenticité ou leur originalité. Quelques principes permettront à d'autres voyageurs d'apprécier ces mêmes paysages. L'eau est un bien précieux dans de nombreux pays (désertiques ou non), ne la souillez pas (prévoyez toujours des savons et shampoings biodégradables). Les animaux que vous pouvez rencontrer sont chez eux, ne les dérangez pas et essayez de passer inaperçus... Enfin certains sites ou parcs naturels sont protégés et imposent un règlement qu'il est important de respecter. Bref, ne laissez aucune trace derrière vous, ramassez vos déchets et suivez les conseils de votre guide ! Si, malgré toutes les attentions que nous portons à l'environnement, vous constatez une négligence quelconque, nous vous demandons de la communiquer à votre agence.

Vos rencontres

Sur votre route, vous aurez souvent l'occasion de rencontrer les populations locales. Où que vous soyez, sachez faire preuve de discrétion et d'humilité. La multiplicité des cultures et des traditions fait que certaines attitudes sont perçues différemment selon les pays. Pour ne pas commettre d'impair, prenez le temps de comprendre les personnes que vous rencontrez, prenez le temps de créer des liens. Là aussi, écoutez les conseils de votre guide ! Il connaît mieux que quiconque les comportements à éviter ou à adopter. Par exemple, si vous souhaitez prendre une personne en photo, demandez-lui toujours sa permission. Le meilleur moyen qu'elle accepte est d'avoir établi un contact préalable. De même, ne distribuez pas des cadeaux à tout va... Cela incite souvent les enfants à mendier, pour éviter ce genre de dérive, mieux vaut se référer aux structures locales compétentes (faire un don à l'école, à l'hôpital, aux autorités locales etc.). Enfin, veillez à ne pas porter de tenue trop légère (short court, décolleté...) et éviter les comportements exubérants.

RECOMMANDATIONS

Comme dans tout voyage, évitez d'emporter des objets de valeur. Assurez votre matériel vidéo et photo. - N'emportez jamais d'objets dont la perte serait source d'ennuis. - Emportez également une photocopie de vos papiers d'identité. - Ne donnez pas l'impression de porter des objets de valeur en exhibant des T-shirt avec des marques apparaissant en gros. Cela vous fera paraître aussi riche que si vous portiez des bijoux. - Gardez un peu de monnaie sous la main, loin de vos économies, afin de ne pas devoir sortir une grosse somme à chacun de vos achats. - Suivez attentivement les conseils de vos guides locaux et accompagnateurs. - Ne laissez jamais vos objets de « valeurs » (argent, passeport, billets d'avions) « traîner » dans votre tente, votre véhicule, restaurants... chaque fois que cela est possible, laissez-les dans le coffre de l'hôtel.

BIBLIOGRAPHIE

Les Belles sœurs de Michel Tremblay.
Un homme et son pêché de Claude-Henri Grignon.
La Trilogie Le goût du bonheur (Gabrielle, Adélaïde, Florent) de Marie Laberge.
Les Chroniques de Stéphane Laporte.
Le plongeur de Stéphane Larue
6 degrés de liberté de Nicolas Dickner

MINI LEXIQUE

Bonjour : allo
De rien, je vous en prie : bienvenue
Cher : dispendieux
Bavarder : jaser
Petit déjeuner : déjeuner
Déjeuner : dîner
Dîner : souper
Faire les magasins : magasiner
Faire marcher : niaiser

Nous vous souhaitons un très beau voyage !